

Horaire par semaine

| Enseignement général | 1 ^{ère} année | 2 ^{ème} année |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|
| Français - histoire/géographie - ECJS | 04 h 30 | 04 h 30 |
| LV1 : Anglais | 02 h 00 | 02 h 00 |
| LV2 : Espagnol, Allemand, Italien | 02 h 00 | 02 h 00 |
| Mathématiques | 03 h 00 | 03 h 00 |
| EPS | 03 h 00 | 03 h 00 |
| Arts appliqués | 01 h 00 | 02 h 00 |
| Enseignement professionnel | | |
| Prévention, Santé, Environnement | 01 h 00 | 01 h 00 |
| Economie et Droit | 14 h 00 | 14 h 00 |
| Secrétariat | | |
| Comptabilité | | |
| Enseignement pluridisciplinaire | | |
| Accompagnement personnalisé | 01 h 30 | 01 h 30 |



Domaine d'activité

Le titulaire du Bac Professionnel comptable doit être capable de traiter et de contrôler l'information sous ses diverses formes, de communiquer avec des partenaires administratifs ou commerciaux, d'organiser et de gérer le travail administratif et les moyens à mettre en œuvre. A partir d'une bonne connaissance des logiciels, il peut se voir confier des travaux de traitement et de vérifications techniques et comptables.

Enseignement professionnel

- Comptabilité
- Informatique
- Gestion des activités (Commerciale, du personnel...)
- Communication
- Économie et Droit
- Organisation



Stages obligatoires

16 semaines en Première et en Terminale.

Qualités requises

- Logique, sens de l'organisation
- Autonomie, facultés d'adaptation
- Rigueur
- Soin et bonne motivation



Autre certification

- SST (Sauveteur, Secouriste au Travail)

Critères d'admission

Niveau satisfaisant en comptabilité et mathématiques, mais surtout une bonne motivation pour la pratique professionnelle.

Niveau correct en enseignement général.

Devenir des élèves

Emplois immédiats :

Aide comptable - Employé des services Administratifs.

Poursuites d'études :

La finalité du Bac Professionnel étant l'entrée dans le monde du travail, seuls les élèves très motivés et d'un très bon niveau, aussi bien en enseignement général que professionnel, peuvent envisager une poursuite d'études en BTS ou en DUT.



Retrait des dossiers dans les collèges et lycées privés du département ou au lycée des Bressis : **A partir du mois de janvier**

Journées portes ouvertes

Vendredi 16 mars 2012 de 16 h 00 à 20 h 00

Samedi 17 mars 2012 de 08 h 00 à 12 h 00

Décision d'admission, de refus ou d'attente

- L'avis d'acceptation, de refus ou d'attente parviendra à la famille à partir de juin (pas de réponse par téléphone).
- En cas d'admission, un dossier d'inscription sera adressé à la famille. Il devra être retourné au lycée « Les Bressis » au plus vite.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Possibilité de prendre un RDV à l'accueil avec la direction.

Renseignements

Lycée « Les BRESSIS »

85 route des Creuses
74600 Seynod

Tél : 04 50 52 01 22

Fax : 04 50 69 04 23

secretariat@lycee-prive-bressis.fr

www.lycee-prive-bressis.fr